



DRRH/22-937-148 du 18/07/2022

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE EN SERVICE PARTAGE A L'INSPE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 1er et 2nd degré s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : M. BOURDEAUD'HUY - DRRH - Tel 04 42 91 70 50 - mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

1 poste d'enseignant en service partagé à l'INSPE est à pourvoir au 1^{er} septembre 2022 :
Profil : Profil enseignement du 2nd degré à l'Inspé de Marseille

1/ Candidature

Les candidatures doivent être transmises par e-mail à ce.drrh@ac-aix-marseille.fr ; laurence.espinassy@univ-amu.fr ; isabelle.riou@univ-amu.fr (Guetchoudian Isabelle) au plus tard le 25 juillet 2022 minuit suivant la publication de cet avis, s/c du chef d'établissement, selon les consignes ci-dessous:

Objet : INSPE 2021-2022 – NOM- PRENOM - DISCIPLINE
Copie à : établissement d'affectation du candidat

Elles doivent comporter :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation avec mention obligatoire du mail et du téléphone portable pour envoi de la convocation,
- le dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de PPCR,
- le dernier arrêté d'échelon.

2/ Modalités de recrutement

Les personnels en service partagé sont recrutés après examen de leur candidature par une commission mixte de recrutement composée de représentants de l'INSPE, de représentants des corps d'inspection et des services académiques. Les candidats pourront être reçus en entretien par cette commission.

3/ Affectation

L'affectation provisoire à l'INSPE est prononcée par le recteur de l'académie sur proposition de la commission de recrutement.

Les personnels en service partagé ont une double affectation :

- Une dans un établissement scolaire (collège-lycée) de l'académie d'Aix-Marseille
- Une à l'INSPE de l'académie d'Aix-Marseille

L'affectation en service partagé est établie pour l'année scolaire et sera renouvelable sauf désengagement d'une des trois parties.

4/ Obligation de service

Les personnels effectuent un service à temps plein réparti en un demi-service d'enseignement en établissement scolaire (collège-lycée) et un demi-service d'enseignement à l'INSPE.

5/ Carrière/Rémunération

Tout enseignant nommé à l'INSPE conserve son grade, son ancienneté, sa rémunération antérieure (sauf indemnités liées à un poste ou une fonction particulière). Son avancement se poursuit dans les conditions statutaires usuelles.

L'enseignant est rémunéré par chacune des institutions.

6/ Poste ouvert au recrutement 1^{er} septembre 2022

Discipline	Profil	Département	Contacts
Formation des enseignants du 2nd degré	Histoire-Géographie mentions 1 et 2	INSPE collège ALLSH	Responsable collège ALLSH jean-francois.garcia@univ-amu.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Campagne d'emplois 2022
RECRUTEMENT ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ (mi-temps partagés)

Composante (UFR, Ecole, Institut)	
Nom :	Inspé
Localisation géographique du poste :	Avignon
Identification du poste à pourvoir	
Section(s) CNU :	22-23
Date prévisionnelle de prise de fonction :	01/09/2022
Durée (6 ou 12 mois) :	31/08/2023
Quotité (50% ou 100 %) :	100%
N° poste SIHAM (tableau campagne emploi 2021) :	893
PROFIL	
Profil court du poste	
mi-temps histoire-géographie mentions 1 et 2	
Job Profile	
Teacher education	
Research Field EURAXESS	
http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/jobs/jobsByResearchField	
Enseignement	
Département d'enseignement :	Collèges ALLSH
Nom du directeur/de la directrice du département :	Jean-François GARCIA
Tél :	06 23 78 16 76
e-mail :	Jean-francois.garcia@univ-amu.fr

Profil détaillé du poste :

Compétences particulières requises :

Le poste concerne la formation initiale des enseignants en histoire-géographie. La personne recrutée sera intégrée aux équipes pédagogiques pour enseigner au niveau master dans la formation MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dans les mentions 1 (premier degré) et 2 (second degré).

- L'enseignant(e) recruté doit avoir des connaissances solides en lettres modernes et en didactique des lettres, mais aussi avoir des compétences dans le domaine de la formation des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (EEF), ainsi qu'une solide connaissance des systèmes éducatifs, notamment français.
- Une solide expérience de l'enseignement au collège, et ou en lycée, est attendue, permettant la préparation des étudiants au métier d'enseignant dans le second degré.
- Des capacités à s'intégrer dans une équipe constituée sont également requises et des compétences dans la conception, le pilotage et la coordination de dispositifs de formation sont indispensables.
- Il (elle) doit témoigner de réelles compétences professionnelles, didactiques et pédagogiques, actualisées et innovantes, en vue de la formation universitaire et professionnelle des futurs enseignants et, qui exige aujourd'hui :
 - De prendre en compte les transformations et les innovations pédagogiques liées au développement du numérique ;
 - De considérer l'inter et la trans-disciplinarité ;
 - De soutenir des projets collaboratifs autour des usages pédagogiques du numérique.
- L'obtention du CAFFA est souhaitable.
- Il (elle) doit avoir une bonne connaissance des attendus indispensables pour l'enseignement de l'Histoire-Géographie, ainsi que des épreuves des concours de recrutement de l'Education nationale.
- Dans le cadre des missions de l'Inspé d'Aix-Marseille, des compétences relatives à l'articulation recherche-formation sont particulièrement appréciées.



Enseignement :

Elle devra être à même d'enseigner la méthodologie des épreuves écrites et orales du concours du Capes d'histoire-géographie, mais également la didactique de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique. Elle viendra par ailleurs renforcer les équipes pédagogiques en charge de la polyvalence des professeurs des écoles et les équipes de culture commune.

La personne recrutée viendra contribuer à l'adossement à la recherche de la formation des enseignants et devra être sensibilisée à l'évaluation par compétences. Les candidatures émanant de personnes titulaires d'un concours de recrutement du second degré, CAPES d'histoire-géographie ou agrégation, et ayant une expérience de l'enseignement secondaire en histoire-géographie, sont fortement encouragées. Les enseignements ont lieu principalement sur les sites de l'INSPE d'Aix en Provence. Le suivi des étudiants stagiaires pourra par ailleurs nécessiter des déplacements ponctuels dans les établissements de l'académie (principalement dans les Bouches-du-Rhône).

Date	Signature du directeur/de la directrice de composante
Marseille, le 11/07/2022	<p data-bbox="751 824 1070 853">La Directrice de l'Inspé</p> <p data-bbox="751 943 1123 972">Pascale BRANDT-POMARES</p>